

Intervention de Jean-Pierre BEURTHÉRET au titre de la commission fédérale retraité, lors de la Commission Exécutive des 15 et 16 mars 2011

Je veux remercier tout d'abord la CE pour m'avoir sollicité afin de construire la commission fédérale retraité.

La Commission fédérale retraité a pu se réunir convenablement le 9 mars 2011, après avoir échoué le 19 janvier.

Deux organisations étaient présentes, le SNPTRI, représenté par Daniel GUIN et Lucien MAYEN, le SNOPA, représenté par Henry TRICHET et Roger VIRY. Etaient aussi présents, le Secrétaire Général Jean-Marie RECH et bien sûr moi-même.

Nous avons pu quand même mettre à profit le temps que nous avons, pour faire le bilan de ce qui se faisait en matière d'activité envers les retraités au sein des deux organisations présentes. Si l'activité du SNPTRI est, de fait, plus prononcée que celle du SNOPA, il n'en demeure pas moins que le fonctionnement est quasi identique dans ces deux syndicats.

- Parution d'une info CGT retraité, une tous les trimestres de 16 à 20 pages pour le SNPTRI, et une de 8 pages par an voir par semestre pour le SNOPA qui redémarre cette parution.

- Existence d'une commission retraité au niveau national pour la rédaction de leur parution et répondre aux différents courriers des retraités.

- Participation aux assemblées générales de retraités dans les départements mais aussi dans les régions.

Quant à la nécessité d'une UFR, cela est reconnu. Seulement celle-ci ne peut pas fonctionner qu'avec deux organisations sur vingt-deux composant notre fédération. Il y a de grands secteurs qui devraient avoir une activité retraité beaucoup plus soutenue.

L'UFR ne peut avoir une activité réelle et efficace, que s'il y a une vraie volonté politique de nos organisations à s'investir dans le travail envers les retraités.

La nécessité de veiller à la syndicalisation et à la fidélisation des retraités est un problème qu'il faut prendre à bras le corps. Il existe une réelle demande car les anciens actifs se sentent oubliés des actifs et ne se retrouvent pas dans les structures généralistes de retraités au niveau des USR. Le champ professionnel reste un vecteur important pour fidéliser les retraités.

Donc il y a urgence à ce que les actifs d'aujourd'hui, qui seront les retraités de demain, développent rapidement une activité retraité, surtout que les domaines d'intervention et de réflexion ne manquent pas.

Dans la période actuelle, un sujet brûlant est sur la table, c'est celui de la dépendance. Si nous ne sommes pas preneurs, actifs et retraités de ce problème, je n'ose pas penser ce que nos adversaires peuvent imaginer pour nous exploiter encore plus et tirer une nouvelle fois la protection sociale vers le bas.

De plus les dossiers de la pénibilité, du service actif, des maladies professionnelles, ..., impactent directement actifs et retraités. Il ne saurait donc y avoir discontinuité entre actifs et retraités.

C'est pourquoi, il y a une grande nécessité d'investissement politique mais aussi structurel pour mener à bien, l'ensemble de ces dossiers.

Si nous faisons le choix d'avoir dans nos structures, une réelle activité retraité, l'émergence de l'UFR découlera de source, et trouvera les moyens de vivre et de fonctionner.

En l'absence de ce travail et de cet investissement de la part de nos composantes, l'UFR ne pourra pas vivre de la seule expérience de deux organisations, qui ne générerait que des doublons.

La commission retraité, pourrait, dans un premier temps, fonctionner avec les secteurs les plus importants de notre FD (SNPTRI, SNOVA, SNPTAS, USSERE, Secteurs Maritimes,...), et apporter par la suite l'aide nécessaire aux plus petites structures.

Travaillons donc ensemble pour la fidélisation et la syndicalisation des retraités. Nous sommes riches de nos différences mais aussi de nos expériences.

Nous devons nous poser le problème de quelle activité fédérale retraité, pour que celle-ci soit motivante utile et efficace.

Il nous appartient de fixer des objectifs et de se donner les moyens de les atteindre.

C'est tous ensembles, actifs et retraités que nous pourrons faire vivre et dynamiser l'activité retraité nécessaire à notre champ professionnel.

Il appartient donc à la CE de défricher et de jalonner le chemin pour que, par vos apports et vos réflexions, l'UFR puisse trouver les fondements et les bases d'une activité riche et nécessaire pour être au plus près de nos syndiqués retraités actuels et futurs.